

député de Trinity, et la réponse qu'on lui a donnée était des plus évasives. On trouve dans le hansard et dans le compte rendu des séances du comité qui a étudié les crédits du ministère de la Défense nationale d'abondants témoignages qui justifient la nécessité de fournir quelque assistance à Petawawa. Permettez-moi de consigner au compte rendu une partie de ces témoignages. Comme en fait foi la page 5775 du hansard de 1959, vol. V, le comité plénier étudiait alors le crédit suivant:

230. Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, subventions à la municipalité d'Oromocto pour services municipaux comprenant l'entretien et le fonctionnement des écoles, et pour favoriser l'expansion de la ville, \$1,656,000.

A ce moment-là, voici ce qu'a dit l'ancien ministre de la Défense nationale:

Oromocto est la ville où sont logées les personnes à charge des militaires, près de Gagetown. C'est là que vivent toutes les personnes à charge des militaires ainsi que les militaires mariés. Elle est instituée en vertu d'un accord conclu il y a quelques années. Il y a un conseil municipal. On encourage les résidents à organiser leurs propres services et le gouvernement accorde des subventions pour l'entretien de cette petite ville fondée aux fins de loger les personnes à charge des militaires.

De nouveau, comme je l'ai dit, l'an dernier, j'ai reçu du ministre de la Défense nationale alors en fonction la lettre suivante que j'aimerais consigner au hansard. Elle est datée du 17 août 1960 et m'a été envoyée à case postale 35, Pembroke (Ont.); elle se lit ainsi qu'il suit:

Vous vous souvenez qu'à maintes reprises vous m'avez parlé de l'hôpital de Pembroke et de l'aide financière que notre ministère pourrait fournir à cet hôpital.

J'ai mené une enquête approfondie afin de déterminer si l'on pourrait lui fournir de l'aide cette année; malheureusement, à cause de resserrements financiers, nous ne pouvons lui venir en aide à l'heure actuelle. Cependant, je discuterai la question avec le Conseil du Trésor afin de voir si l'on ne pourrait pas prendre à cet égard des mesures plus tard, peut-être l'an prochain.

Dans les crédits de 1961-1962, il est question d'un hôpital à Middleton (Nouvelle-Écosse) auquel le ministère de la Défense nationale a affecté un montant de \$135,000, afin d'aider, si je comprends bien—le ministre pourra me reprendre si j'ai tort—à l'aménagement d'installations pour les personnes à charge de militaires. Si je vous dis que la population du camp militaire de Petawawa est d'environ 10,000 personnes à l'heure actuelle, dont 6,300 personnes à charge, tous les membres du comité conviendront, j'en suis sûr, qu'il faudrait faire quelque chose à propos des services hospitaliers à Petawawa. Les deux hôpitaux de Pembroke reçoivent de 20 à 28 p. 100 de leurs malades du camp militaire de Petawawa.

Il s'agit là sûrement d'une question d'affaires. Cela se résume tout simplement à une question de bon sens et d'affaires. Il faudrait décider ce qu'on pourrait faire de la façon la plus économique. Il en coûterait 2 millions et demi pour construire un hôpital dans cette région. Il ne faudrait pas plus de \$250,000 pour faire admettre ces malades à l'hôpital général et au petit hôpital de Pembroke.

Voici donc ce que je propose au ministre. Les directeurs des deux hôpitaux sont prêts à conférer avec les hauts fonctionnaires du ministère de la Défense nationale et avec le ministre afin de trouver une solution satisfaisante pour les gens du camp militaire de Petawawa qui, à l'heure actuelle—et je parle sérieusement—se considèrent comme des citoyens de second ordre. Il faut faire quelque chose pour ces 10,000 personnes. Aucune aide économique n'est versée à l'égard des services hospitaliers dont jouissent les 6,300 personnes en cause. La situation est absolument ridicule. A mon avis, on devrait faire preuve d'un peu de bon sens. Discutons de la question avec le gouvernement et voyons s'il est possible de trouver une solution. Sauf erreur, personne du ministère de la Défense nationale n'est allé près de cet endroit depuis trois ans.

**L'hon. M. Harkness:** Naturellement, un grand nombre de municipalités demandent au ministère de la Défense nationale de les aider à construire des hôpitaux. Après avoir étudié la question attentivement, nous en sommes venus à la conclusion qu'une telle assistance n'est justifiée que si le nombre de personnes à charge qui arrivent dans la collectivité accroît la population de cette dernière de plus de 10 p. 100 au cours d'une période de cinq ans. C'est ainsi qu'on a accordé de l'assistance à Middleton (Nouvelle-Écosse). Plusieurs autres villes de cette province ont demandé de l'aide mais nous n'avons pu accéder à leur requête, car nous estimions que les demandes n'étaient pas justifiées. De fait, toutes ces collectivités aiment qu'un camp militaire soit établi dans leur région, car cela augmente le chiffre des affaires. Par contre, elles semblent croire que les personnes à charge du personnel du camp ne devraient pas jouir des mêmes services que les autres habitants de la collectivité sans payer un supplément.

Il n'est pas juste, à mes yeux, d'envisager la question de cette façon. Dans la région de Pembroke, la population n'a jamais augmenté de 10 p. 100 en cinq ans. C'est dire que, selon la règle qu'il nous a fallu établir, la région ne saurait bénéficier des subventions accordées pour venir en aide aux hôpitaux.